

**Chambre des communes  
House of Commons**

Édifice La Promenade Building  
Pièce/Room 910  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6  
Tél./Tel.: 613-992-6779



**Circonscription  
Constituency**

1001 Maisonnette est / East  
Suite 507  
Montréal, Québec  
H2L 4P9  
Tél./Tel.: 514-522-1339

**Hélène Laverdière**

Députée / M.P.

Laurier - Sainte-Marie

helene.laverdiere@parl.gc.ca

**Le 6 février 2012**

**L'honorable John Baird**

Ministre des Affaires étrangères  
Affaires étrangères et Commerce international Canada  
Cabinet du ministre des Affaires étrangères  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

**Objet : Loi minière devant le Congrès national hondurien**

Monsieur le ministre,

Nous sommes préoccupés par un projet de loi minier que le Congrès national hondurien étudie actuellement. Plusieurs organisations non gouvernementales canadiennes, dont Développement et Paix, Rights Action et Mines Alerte, ont porté ce texte de loi à notre attention au cours des dernières semaines.

Le nouveau projet de loi minier survient quelques mois à peine après la conclusion des négociations de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras le 12 août 2011. À ce qu'on dit, le projet de loi a été rédigé à la hâte à la suite des nombreuses pressions exercées par les investisseurs et sans véritable consultation des organisations de la société civile hondurienne. Le tout se déroule sur fond de crise des droits de la personne où des militants et journalistes font l'objet de menaces et d'agressions.

Les mines étant au cœur de l'ALE Canada-Honduras, et le Canada étant le deuxième plus important investisseur étranger au Honduras, nous sommes inquiets des rumeurs voulant que des minières canadiennes désireuses d'investir au Honduras dans le cadre de l'ALE aient pu faire du lobbying en faveur de ce projet de loi. Il semblerait que la rédaction du projet de loi ait manqué de transparence. Des organisations de la société civile hondurienne et canadienne ont en outre laissé entendre que le projet de loi place les intérêts des investisseurs avant ceux des communautés touchées par l'exploitation minière.

Nous aimerions attirer votre attention sur des lacunes du projet de loi qu'ont mis en lumière les ONG canadiennes comme Développement et Paix, Rights Action et Mines Alerte ainsi que leurs ONG partenaires au Honduras :

- Le projet de loi n'interdit pas les mines à ciel ouvert; or, cette pratique fait appel au cyanure pour extraire le minerai et elle a causé des dommages importants à l'environnement dans le passé.
- Le projet de loi ne protège pas le droit des communautés à de l'eau propre.
- Le projet de loi offre aux investisseurs des allègements fiscaux considérables qui priveront l'État d'autant de recettes légitimes.
- Le projet de loi aide les compagnies à obtenir des concessions minières et complique les efforts d'annulation de concessions par les communautés.
- Le projet de loi limite également l'accès à l'information au sujet des activités minières; celle-ci n'est accessible qu'aux représentants du gouvernement et non au grand public.

En mars 2009, le gouvernement canadien a dévoilé sa Stratégie de responsabilité sociale des entreprises qui fait état de l'incapacité de certains États de bien réglementer l'exploitation minière. Bien que le Canada se soit engagé à travailler avec ces États pour améliorer leur capacité de gouvernance dans le secteur de l'extraction, nous déplorons les cas bien documentés de violation des droits de la personne qui sont signalés en lien avec le travail des compagnies canadiennes d'extraction minière à l'étranger. Les néo-démocrates sont d'avis que la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises n'est pas assez musclée pour obliger les entreprises canadiennes qui font des affaires dans les pays en développement à respecter les normes relatives aux droits de la personne. Le Canada continue de se fier à une conseillère en RSE assez mal outillée et qui n'a pas encore produit de résultats tangibles. Nous pressons le gouvernement d'adopter immédiatement des normes plus strictes à l'égard des compagnies d'extraction minière qui travaillent à l'étranger, notamment au Honduras.

Monsieur le ministre, nous pressons le gouvernement canadien de faire part au gouvernement du Honduras des sérieuses réserves du Canada au sujet de ce projet de loi, car il nuira aux intérêts du peuple hondurien et de leur pays. Comme vous le savez, les minières canadiennes comme Goldcorp, Nyrstar et Aura Minerals jouent un rôle actif dans le secteur minier hondurien. Ce projet de loi ne fera rien pour stopper l'appauvrissement de l'environnement et il pourrait même mener à des comportements irresponsables, y compris de la part des minières canadiennes.

Nous croyons que le Canada a la responsabilité de faire passer les droits de la personne avant les intérêts du secteur privé. Nous craignons malheureusement que le projet de loi puisse être source de conflits sociaux dans les régions où les minières canadiennes sont présentes. Nous estimons que les répercussions du projet de loi seront non seulement néfastes pour les Honduriens, mais aussi pour la réputation du Canada à l'étranger.

Monsieur le ministre, nous vous exhortons à intervenir auprès du gouvernement hondurien pour qu'il reconsidère le projet de loi et qu'il tente plutôt de s'engager dans un processus de consultation transparent afin de renforcer le cadre législatif de l'exploitation minière au Honduras. Un tel processus devrait faire intervenir les communautés locales, les organisations de la société civile et les militants des droits de la personne, et le Canada devrait apporter son aide en ce sens. Tout projet de loi minier formulé sans la participation active et effective de la société civile, y

compris des ONG de l'environnement et des droits de la personne, est à notre avis contraire aux principes que le Canada prône à l'étranger.

Étant donné l'urgence de la question, nous vous demandons une attention et une réponse immédiates.

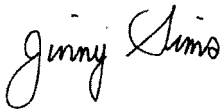
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



**Hélène Laverdière**  
Députée, Laurier – Ste-Marie  
Porte-parole de l'opposition officielle pour les  
Affaires étrangères



**Brian Massé**  
Député, Windsor Ouest  
Porte-parole de l'opposition officielle pour le  
Commerce international



**Jinny Sims**  
Députée, Newton – North Delta  
Porte-parole de l'opposition officielle pour la  
Coopération internationale



**Peter Julian**  
Député, Burnaby – New Westminster  
Porte-parole de l'opposition officielle pour les  
Finances



**Wayne Marston**  
Député, Hamilton Est – Stoney Creek  
Porte-parole de l'opposition officielle pour les  
Droits de l'homme